

ETAT DESCRIPTIF DES LOCATIONS SAISONNIÈRES

(conforme à l'arrêté n°25-305 du 16 mai 1967)

Arrêté n°25 305 du 16 mai 1967, relatif aux locations saisonnières en meublé

Art.1^{er} - A titre de mesure de publicité des prix, toute location saisonnière en meublé doit, préalablement à sa conclusion, faire l'objet de la remise, au preneur éventuel, d'un état établi selon le modèle joint en annexe au présent arrêté précisant la description des lieux loués, leur situation dans la localité et les conditions de leur location.

Art.2 - Par location saisonnière, au sens du présent arrêté, il convient d'entendre les locations en meublé consenties à l'occasion des vacances, quelle que soit la durée de la location ou le mode de location intervenu (...).

Renseignements généraux

Adresse du meublé : (bâtiment, étage, numéro...)

1^{er} Etage
5 Quai Jean Jaurès
29770 AUDIERNE

Catégorie de classement :

1° 2° 3° 4° 5°

Arrêté préfectoral n° du

Nom et adresse du loueur :

Code postal : Téléphone :

Principales caractéristiques du meublé

Nombre maximal de personnes susceptibles d'être logées (les enfants de moins de cinq ans ne sont pas pris en compte) : 4

- S'agit-il d'une construction

neuve récente ancienne

- S'agit-il d'une villa

avec jardin

- S'agit-il d'un studio

d'un appartement

Situé dans un immeuble comportant plusieurs logements

dans ce cas combien : 5

- S'agit-il de pièces situées

dans un appartement

dans une villa

occupées partiellement par le propriétaire

par d'autres locataires

- A quel étage le meublé est-il situé : 1^{er} Etage

- Le meublé est-il accessible par ascenseur

- Le meublé est-il accessible aux personnes handicapées à mobilité réduite

- Dispose-t-il du chauffage central

de la climatisation

- Superficie totale du meublé : 50 m²

- Nombre de pièces d'habitation : 2

- Nombre de salles d'eau : 1

- La cuisine est-elle séparée

- S'agit-il d'un coin cuisine dans la pièce principale

- Y a-t-il une entrée

- Le locataire a-t-il la jouissance :

d'un jardin privatif d'un parc privatif

d'une cour privative d'un garage privatif

- le meublé dispose-t-il d'une terrasse

- Le meublé dispose-t-il d'une loggia

Superficie :

avec vue sur : (mer, montagne, rue, cour, etc.)

- Le meublé dispose-t-il d'un balcon

Superficie :

avec vue sur : (mer, montagne, rue, cour, etc.)

- Le meublé dispose-t-il

d'un emplacement de voiture à proximité privatif

- Le meublé dispose-t-il d'une piscine enterrée et de plein air

Situation du meublé dans la localité

- Le meublé est-il isolé

situé dans un hameau un village une ville

- Distance des principaux centres d'intérêt touristique

piste de ski : / mer : Sur Place lac : /

plage la plus proche : 500 m

forêt la plus proche :

rivière la plus proche : 200 m

centre ville : Sur Place

autres centres d'intérêt : 15 km Pointe du Raz

- Distance des principaux services :

gare SNCF : 35 km gare des cars : Sur Place

aéroport : 30 km

médecin : Sur Place

hôpital : 25 km

centre commercial ou supermarché le plus proche : 1 km

restaurant : Sur Place laverie : Sur Place

épicerie : Sur Place autres (préciser) :

- Eventuels inconvénients de voisinage :

bruits : Non

odeurs : Non

Descriptif du meublé : (plan éventuellement)

-Etat d'entretien général :

Agencement des pièces : Pour chaque pièce d'habitation, préciser la surface, le nombre de fenêtres, le nombre de lits à une place, à deux places, leurs dimensions, le mobilier, l'exposition (nord, sud, est, ouest) et la vue (mer, montagne, rue, cour, etc.), si les pièces sont ou non indépendantes.

Désignation	1 ^{re} pièce	2 ^e pièce	3 ^e pièce	4 ^e pièce	5 ^e pièce	6 ^e pièce	7 ^e pièce
Surface (env.)	30m ²	9,2m ²					
Nombre de fenêtres	3	1					
Exposition/vue	Nord/ter	Sud/cour					
Nombre de lits (1 place, 2 places et dimensions)	1 clic, clic 2 Pas	1 Lit 140x190					
Équipement sanitaire	WC séparé Salle d'eau	WC séparé					
Chauffage	Électrique	Électrique					
Mobilier	Meuble	Meuble					

Agencement de la cuisine :

- Y a-t-il une ventilation Une hotte aspirante
- Une table de cuisson Nombre de feux : 4
- Alimentation :
- gaz de ville Bouteille de gaz électricité mixte
- Y a-t-il un four
- Un four micro-ondes
- Une rôtissoire
- Un évier avec eau froide Eau chaude
- Un réfrigérateur Contenance : 140L
- Y a-t-il une batterie de cuisine complète

avec autocuiseur

Nombre de couverts complets non dépareillés :

- Appareillage électroménager (mixer, cafetière électrique...
Blender, grille pain)

Équipement sanitaires :

	1 ^{re} salle d'eau	2 ^e salle d'eau
La salle d'eau est-elle indépendante	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nb de lavabos avec robinets mélangeurs
Nb de lavabos avec robinets mitigeurs	<u>1</u>
Y a-t-il un bac à douche	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Baignoire avec robinetterie et douche
Y a-t-il un ou plusieurs WC particulier(s) intérieur(s) au meublé	<u>1</u>
Nombre de WC	<u>1</u>

Piscine enterrée et de plein air :

Conformément à la loi du 03/01/03 et à son décret d'application du 31/12/03, les piscines enterrées et de plein air doivent être équipées d'un dispositif de sécurité conforme aux normes Afnor dès la première mise en eau et au plus tard le 1^{er} mai 2004 pour les piscines déjà construites.

- Dispositif de sécurité dont est équipée la piscine :

- Barrière de protection et moyens d'accès au bassin (norme NF P90-306)
- Système d'alarme (norme NF P90-307)
- Couverture de sécurité et dispositif d'accrochage (norme NF P90-308)
- Abris de piscine (norme NF P90-309)

Divers :

- Y a-t-il le téléphone N° :
- Y a-t-il une ou des prises de télévision
- si oui combien : 1
- Y a-t-il un récepteur en couleurs installé portable
- Y a-t-il un magnétoscope Un lecteur DVD

- Y a-t-il une chaîne hi-fi
- Y a-t-il un lave linge particulier commun
- Y a-t-il un sèche-linge électrique particulier commun
- Y a-t-il un étendoir à linge
- Y a-t-il un fer à repasser planche malleton
- Y a-t-il un sèche cheveux électrique
- Y a-t-il un aspirateur
- Y a-t-il des équipements de loisirs attachés au meublé
- Si oui de quel type :
- Y a-t-il une documentation pratique et touristique mise à la disposition du locataires
- les animaux domestiques sont-ils acceptés :
- Y a-t-il un service de blanchisserie de ménage

Autres :

Modalités et prix de la location : A la Semaine

- Prix
 du : 1/10 au 31/05 et : 1/10 au 31/08 montant : 250€
 du : 1/06 au 30/06 au : 1/09 au 30/09 montant : 300€
 du : 1/10 au : 31/08 montant : 400€

- Taxe de séjour par personne : oui par jour : oui

- Charges (eau, gaz, électricité, chauffage) :
 comprises non comprises montant :

- Ménage (quotidien ou fin de séjour) :
 compris non compris montant :

- Autres suppléments ou services payants (précisez leur nature et leur prix) :
 nature : prix :

- Arrhes montant : 25% payables le : Vois Contrat

- Acompte montant : payable le :

remboursables aux conditions suivantes : Vois Contrat

- Solde payable à la remise des clés : Vois Contrat Euros

- Solde payable aux conditions suivantes : Euros

- Dépôt de garantie (éventuellement) d'un montant de : 300 Euros, remboursable aux conditions prévues au contrat de location.

Autres précisions :